

RENCONTRE UPA – PREMIER MINISTRE

Le Président de l'UPA, Robert Buguet, ainsi que les Vice-Présidents, Pierre Perrin, Armand Arianer et Jean Lardin, ont rencontré le Premier ministre et la ministre de l'Emploi et de la Solidarité ce mercredi 20 juin. Cet échange leur a permis de présenter les priorités des petites entreprises en matière sociale et économique.

- Ils ont d'abord insisté sur la nécessité d'établir un dialogue régulier entre le gouvernement et les partenaires sociaux.
- Abordant la question du **passage aux 35 heures**, ils ont réaffirmé la nécessité de prévoir des ajustements particuliers pour les petites entreprises (20 salariés au plus). Seule une augmentation sensible du contingent annuel d'heures supplémentaires leur permettra de faire face au nouvel horaire légal. Par ailleurs, comme le confirment les experts, **le dispositif d'allègement des charges sociales patronales** jusqu'à 1,8 SMIC s'est montré particulièrement efficace en terme de créations d'emplois. L'UPA demande donc une généralisation de la mesure à toutes les entreprises dès l'entrée en vigueur des 35 heures. Le Premier ministre s'est dit conscient des difficultés que pourraient rencontrer les petites entreprises pour réduire le temps de travail. **Il a précisé que son gouvernement allait examiner les moyens d'adapter le dispositif actuel.**
- Concernant l'avenir de la Sécurité sociale, l'UPA partage l'essentiel des critiques relatives au fonctionnement des caisses mais rappelle que la situation ainsi dénoncée ne date pas d'aujourd'hui. **Plutôt que d'abandonner la gestion paritaire des organismes de Sécurité sociale, l'UPA souhaite que s'engage une concertation approfondie et durable entre l'Etat, les organisations patronales et les syndicats de salariés.**
- Les représentants des artisans ont souhaité que l'Etat et les partenaires sociaux engagent, sur la base des conclusions du chantier de la refondation sociale consacré aux "voies et moyens de l'approfondissement de la négociation collective", une réflexion destinée à améliorer les relations sociales en France. Dans ce cadre, il conviendra de jeter un regard nouveau sur les questions, **de représentativité des organisations d'employeurs et des syndicats de salariés, de renforcement du paritarisme dans les petites entreprises et de financement de la démocratie sociale.**
- Le Président et les Vice-Présidents de l'UPA ont également évoqué le **projet de loi pour l'artisanat et la petite entreprise** qui devrait être étudié à l'automne et pour lequel les représentants de l'artisanat ont formulé de nombreuses propositions.
- Enfin, le Premier ministre s'est montré particulièrement sensible aux arguments de l'UPA concernant les **difficultés encourues par les artisans et les commerçants durant la période de double circulation du franc et de l'euro (1^{er} janvier – 17 février 2002).**